

~ CHARTE DE BIENTRAITANCE ~

La bientraitance est une démarche volontariste, institutionnelle, collective et individuelle d'amélioration continue des pratiques professionnelles. De ses origines, le Centre Hospitalier Manhès porte depuis toujours des valeurs d'humanisme. C'est pourquoi, l'ensemble des professionnels de l'établissement a fait le choix de promouvoir la bientraitance à travers une charte déclinée en 10 engagements.

Adopter en toute circonstance une attitude professionnelle d'écoute et de discernement à chaque étape du parcours de l'utilisateur.

Donner à l'utilisateur et à ses proches une information accessible, individuelle et loyale.

Garantir à l'utilisateur d'être coauteur de son projet en prenant en compte sa liberté de choix et de décision.

Mettre tout en œuvre pour respecter l'intégrité physique et psychique, la dignité et l'intimité de l'utilisateur.

S'imposer le respect de la confidentialité des informations relatives à l'utilisateur.

Agir contre la douleur aiguë, chronique, physique et morale.

Accompagner la personne et les proches dans la fin de vie.

Rechercher constamment l'amélioration des prestations d'accueil, d'hôtellerie, d'hygiène, de transports...

Garantir une prise en charge médicale ou soignante conforme aux bonnes pratiques et recommandations.

Evaluer et prendre en compte la satisfaction des usagers et de leur entourage dans la dynamique d'amélioration continue des services proposés.